

TRAVAIL DU SOL		BROYAGE DES CANNES & LABOUR	SEMIS AU COMBINÉ										
COUVERTS (kg/ha ou doses/ha)													
SEMENCES (kg/ha ou doses/ha)			CONQUISTADOR 280 GR/M ²										
ENGRAIS (u/ha)		Conseillé	Réalisé										
	N	190	...										
	P	0	...										
	K	0	...										
BIOSTIMULANTS (l/ha ou kg/ha)													
	HERBICIDES (kg/ha ou l/ha)		AUTOMNE	MATENO 2									
INSECTICIDES (kg/ha ou l/ha)		PRINTEMPS				PUCERONS					SEKENS 0,75		
FONGICIDES (kg/ha ou l/ha)		RAVAGEURS CIBLÉS				(LAMBDASTAR 0,075)							
RÉGULATEURS (kg/ha ou l/ha)		MALADIES VISÉES									SEPTORIOSE		
MOLLUSCICIDES (kg/ha)											REVYSTAR XL + HELIOSOUFRE 0,6 + 3		
OBSERVATIONS / NOTATIONS					SLUXX HP 5							NOTATIONS MALADIES	EFFICACITÉ DÉSHERBAGE
OAD					PEUPLEMENT						CROPWISE		

MATENO® :

AMM (BAYER SAS) : 2190214 ; composition : Aclonifène 450 g/l, Flufénacet 75 g/l, Diflufenican 60 g/l; formulation : (SC) suspension concentrée (concentré fluidifiable).

SEKENS® :

AMM (CORTEVA AGRISCIENCE FR) : 2110104 ; composition : Fluroxypyr-méthyl 144 g/l, Clopyralid 80 g/l, Florasulame 2,5 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.

LAMBDASTAR® :

AMM (LIFE SCIENTIFIC LTD) : 2130083 ; composition : Lambda-cyhalothrine 10 %vol ; formulation : (CS) suspension de capsules.

REVYSTAR XL® :

AMM (BASF FRANCE SAS) : 2190686 ; composition : Méfentrifluconazole 100 g/L, Fluxapyroxad 50 g/L ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.

HELIOSOUFRE S® :

AMM (ACTION PI) : 9000222 ; composition : Soufre 700 g/l ; formulation : (SC) suspension concentrée (concentré fluidifiable).

MODDUS EVO® :

AMM (SYNGENTA) : 2160384 ; composition : Trinexapac-éthyl 250 g/l ; formulation : (DC) Concentré dispersable.

GONDOR® :

AMM (DE SANGOSSE) : 2100072 ; composition : Lécithine de soja 488 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.

SLUXX HP® :

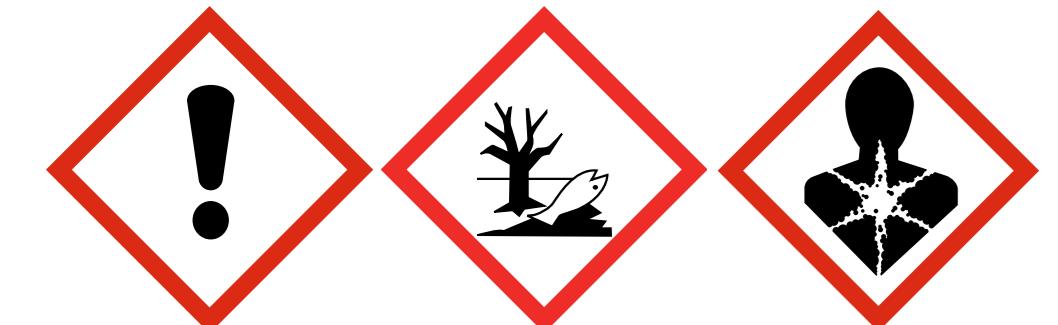
AMM (CERTIS BELCHIM) : 2100030 ; composition : Phosphate ferrique 29,7 g/kg ; formulation : (RB) appât prêt à l'emploi.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phyteurop-industry.fr. 18/11/2025

Agrément SYNGENTA n° MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. Agrément ADAMA n° IF01696 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément FMC FRANCE n°6900010. Agrément LIFE SCIENTIFIC LTD n°6900020 : Distribution produits phytosanitaires professionnels. Agrément BASF n° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément BAYER SAS n° RH02118 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément PHYTEUROP n° IF01755 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément CORTEVA n° PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément DE SANGOSSE n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel

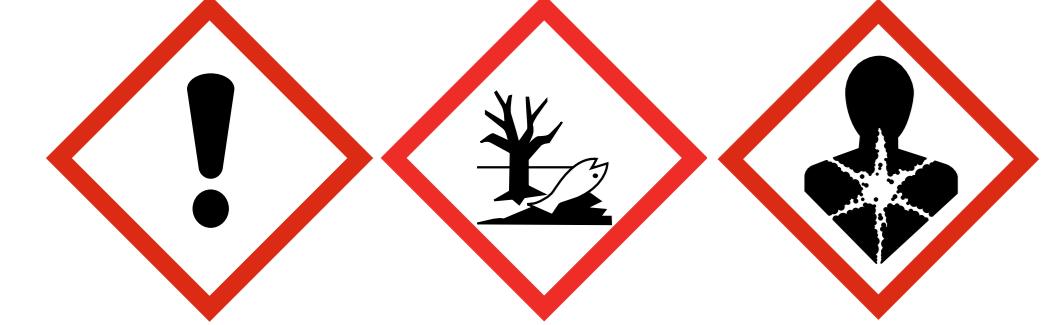
MATENO® :

ATTENTION:EUH401-Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H351 - Susceptible de provoquer le cancer.



SEKENS® :

DANGER : EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 - Provoque une irritation cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



LAMBDASTAR® :

Attention : H302 - Nocif en cas d'ingestion. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H332 - Nocif par inhalation. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



REVYSTAR XL® :

ATTENTION : H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.



HELIOSOUFRE S® :

DANGER : H318 Provoque des lésions oculaires graves. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



MODDUS EVO® :

ATTENTION : H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes (tractus gastro-intestinal) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. EUH208 : Contient trinéxapac-éthyle (ISO). Peut produire une réaction allergique. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.



GONDOR® :

EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SLUXX HP® :

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.